



LE SAVIEZ-VOUS ?

Déneigement de rues de type rond-point et cul-de-sac

Contractuellement, le déneigeur de la Ville a 24 heures pour compléter le nettoyage des rues de type ronds-points et les culs-de-sac. Au premier passage, dégager le centre des rues est la priorité. Lors d'une tempête de neige, il est essentiel de s'assurer que le centre de la rue est libre afin de prioriser l'accessibilité rapide pour tous sur le territoire. Notez que le déneigeur repassera dans ces secteurs une fois que les déneigeurs résidentiels auront effectué leur travail.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Inscription au programme Hilo d'Hydro-Québec

Obtenez 100 \$ en rejoignant le programme Hilo d'Hydro-Québec !

Bonne nouvelle pour les citoyens : en vous inscrivant au programme Hilo^{MC} d'Hydro-Québec pour votre résidence, vous êtes admissible à une aide financière de 100 \$.

Le montant est accordé après l'installation initiale des composantes choisies. Attention, tout ajout ultérieur ne sera pas couvert par cette aide.

Profitez-en pour optimiser votre consommation d'énergie tout en bénéficiant d'une récompense !

Pour vous inscrire :



COMITÉ CONSULTATIF

Appel de candidatures

La Ville de Prévost est à entamer la préparation de son plan de conservation des milieux naturels, plan qui dictera les actions futures de la Ville quant à la protection de ceux-ci. Trois ateliers en comité sont prévus pour préparer ce plan et **deux citoyens riverains de zone humide sont recherchés** pour siéger à ce comité. Si le tout vous intéresse, soumettre votre candidature au environnement@ville.prevast.qc.ca.



PRIX INITIATIVES CIRCULAIRES DE QUÉBEC

Votez pour un projet prévostois respectueux de l'environnement

Les Prix initiatives circulaires de Québec Circulaire récompensent des initiatives québécoises qui redéfinissent nos façons de produire et de consommer et qui inspirent le changement. Parmi les projets en lice pour la 5^e édition, celui des plats réutilisables consignés Bopaq, maintenant offerts dans les commerces et restaurants de la Ville de Prévost!

Le vote du public pour la catégorie *Coups de cœur régionaux* est ouvert jusqu'au 28 février.

Depuis octobre 2024, la Ville de Prévost accompagne les commerces dans leur transition vers « le zéro déchet ». Nous souhaitons réduire la production de contenants à usage unique et encourager des pratiques durables chez les citoyens comme les commerçants, en leur offrant une option simple pour transporter les plats à emporter et les restes de table ("doggy bag").

Nous sommes fiers de ce projet qui vise à réduire les déchets sur notre territoire, à favoriser l'émergence d'une économie circulaire et à sensibiliser la population à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

Merci pour vos nombreux votes et surtout, n'oubliez pas de visiter les restaurants participants :

- Amir (2645, Boul. du Curé-Labelle)
- Ben et Florentine (2645, Boul. du Curé-Labelle)
- Les Moulins Lafayette (3029-A, Boul. du Curé-Labelle)
- Sushi Shop (2797, Boul. du Curé-Labelle)
- Le Suki (2951, Boul. du Curé-Labelle)
- Thai Express (2795, Boul. du Curé-Labelle)

Pour découvrir l'initiative de Prévost et voter, c'est ici :

